Image not found or type unknown

Cumul de baux et propriété commerciale

Par **Tony64**, le **14/03/2010** à **13:29**

Bonjour,

Je suis propriétaire et depuis le 1er avril 2001, je renouvelle tous les 23 mois un bail précaire (dérogatoire) au même locataire. Ce renouvellement est fait devant notaire tout en précisant par écrit que le locataire renonce à la propriété commerciale.

Ma question est simple : est-ce que le locataire peut obtenir de quelque manière que ça soit la propriété commerciale ?

Merci par avance pour vos réponses.

Par **fabienne034**, le **14/03/2010** à **15:20**

Bonjour,

??????????

oui évidemment, il suffit qu'il ailles devant le tgi près du local commercial et il se retrouve avec un bail de neuf ans !

pour tout savoir sur le bail commercial

http://www.fbls.net/ARRETCOMMERCIAL.htm

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés